

# RAPPORT D'ACTIVITE

## 1 - BILANS QUANTITATIFS

### Activités

Depuis la dernière assemblée générale, les activités de l'OMS ont été les suivantes :

- 12 réunions de bureau,
- 5 réunions avec les Offices des Sports d'arrondissement,
- 4 réunions avec les Présidents de collèges,
- 3 réunions du comité directeur,
- 9 réunions de la commission "Communication",
- 1 débat sur la politique sportive et l'intercommunalité, organisé avec le CDOS et le CDOMS

### Adhésions

Pour la saison 2003-2004, **284** clubs ont adhéré à l'OMS.

A ce jour, pour la saison 2004-2005, **282** clubs de sport ont déjà adhéré ou ré adhéré.

## 2 - ACTIVITES DES GROUPES DE TRAVAIL

### Communication

- Présentation de la maquette de "FAIR PLAY", la nouvelle lettre de l'OMS,
- Réalisation du site internet

### Présidents de collèges

La réunion des Présidents de Collèges du 11 mai 2004 leur avait permis d'exprimer leurs réflexions, leurs questions et leurs attentes. Une de leurs plus fortes était d'avoir une plus grande implication dans la vie de l'OMS. Il a donc été décidé de les associer aux travaux de l'OMS et de les consulter une fois par mois sur nos grands dossiers (nouveaux statuts, critères de subvention, fêtes du sport, ...)

### Piscines

Le 11 mars 2004, la première réunion de travail avait été très positive et riche en perspectives. Malheureusement, cela s'est très vite compliqué pour des raisons externes à l'OMS, relevant du fonctionnement interne de la Direction des Sports. Par ailleurs, les travaux effectués dans les piscines, notamment celle de Vaise, obéraient toute réflexion sérieuse sur la gestion des piscines.

### Sport Boules

Le groupe de travail "Sport Boules" a rédigé un rapport dont les termes ont été validés lors de la réunion du 6 mai. Ce document validé a été adressé à Thierry BRAILLARD, en juin 2004 pour approbation et présentation à une prochaine commission des sports.

### Patinoires

Le travail d'étude sur la gestion des patinoires avait déjà été évoqué lors de la précédente assemblée générale. Cette réflexion s'est poursuivie cette année et la réforme préconisée par l'OMS a été menée à son terme. Elle s'est traduite principalement par :

- La mise en place de "Lyon Glace Patinage",
- La gratuité des patinoires pour les clubs,
- La présence d'un seul club de glace à la patinoire de Baraban, en 2003/2004
- La récupération de quelques créneaux pour le public.

### Equipements sportifs

En ce qui concerne la salle "Paul Bert, L'OMS a demandé que soit résiliées les conventions qui liaient la Ville de Lyon avec certains organismes et clubs sportifs qui occupent cette salle. Cela a permis de dégager de nouvelles mises à dispositions de créneaux qui ont bénéficié à des clubs lyonnais.

Quant à la "Maison du Judo", il est évident qu'il faut revoir rapidement les conventions qui lient la Ville de Lyon avec les occupants actuels en vue de permettre une meilleure gestion de cet équipement sportif afin de dégager de nouveaux créneaux pouvant profiter à d'autres clubs de Lyon.

### **Centre médico-sportif**

A la demande de Thierry BRAILLARD, l'OMS a présenté un projet pour une gestion associative élargie et équilibrée financièrement pour résoudre les problèmes du Centre médico-sportif. Parmi les propositions, cinq idées maîtresses :

- Elargir le conseil d'administration à trois membres associatifs de l'OMS,
- Rechercher des partenaires,
- S'ouvrir davantage aux clubs lyonnais,
- Développer les relations avec la ville de Lyon par la signature d'une convention triennale,
- Relocaliser le CMS dans des locaux de la ville de Lyon lors de la saison 2005-2006.

Ce document a été approuvé non seulement par la commission des sports mais aussi par le conseil d'administration du CMS.

### **Subventions**

Malgré quelques difficultés, l'OMS a travaillé sur les demandes de subventions. Ses propositions, établies sur nos critères d'attribution, ont été acceptées à près de 90% par Thierry Braillard.

Toutefois, après trois années d'application, ces critères seront de nouveau soumis à la réflexion des Présidents de Collèges.

## **3 - EVENEMENTIELS**

### **Fêtes du Sport**

Les fêtes du sport 2004 se sont déroulées dans de bonnes conditions. Seule, la fête du 7<sup>ème</sup> arrondissement avait dû être annulée pour des raisons impérieuses de sécurité.

Toutefois, il est clairement apparu que l'organisation des fêtes du sport dans sa configuration actuelle, a atteint ses limites, à savoir :

- D'importantes difficultés pour centraliser les commandes et obtenir les matériels nécessaires,
- Un problème non négligeable de communication sur une manifestation qui se déroule sur trois semaines et est répartie en neuf points différents,
- Une absence indéniable de lisibilité de L'OMS qui n'apparaît pas le plus souvent comme l'organisateur,
- Enfin et surtout, à des coûts financiers de plus en plus importants.

En concertation avec les Offices des sports d'arrondissement et les Présidents de Collèges, l'OMS a été amené à réfléchir sur le devenir de ces fêtes. Si le concept de fête du sport d'arrondissements n'est pas remis en cause, par contre l'OMS ne souhaite pas reprendre en 2005 l'organisation générale de ces fêtes et prépare la mise en place d'un autre concept au niveau de la Ville.

### **Lions du Sport**

L'OMS a été associé à l'organisation des soirées des "Lions du Sport" 2004 et 2005. Ces deux grands événements ont été très appréciés par l'ensemble des dirigeants des clubs de sport, tous adhérents de l'OMS, qui y avaient été invités.

## **4 - SERVICES AUX ADHERENTS**

### **Annuaire**

Tiré à 15000 exemplaires, mis en place dans les délais, le "Lexi' Club" 2004 n'a toutefois pas rapporté les entrées de ressources financières escomptées.

Pour la saison prochaine, il a été décidé que le futur annuaire sera tiré à 50000 exemplaires et paraîtra fin août. Il sera l'occasion d'une soirée de lancement avec les clubs sportifs adhérents de l'OMS.

### **Photocopieur**

Les possibilités et la qualité des prestations du nouveau photocopieur sont excellentes. Ce service, exclusivement offert aux membres de l'OMS, remporte un grand succès.

## RAPPORT D'ORIENTATION

L'année 2005 – 2006 sera pour l'Office Municipal des Sports une nouvelle année de travail et de développement.

Dès ce mois, les présidents des collèges vont travailler à la réforme de nos statuts. Déjà plusieurs pistes sont ouvertes qui ont obtenu l'approbation de Jeunesse et Sport. Ce travail sera finalisé à l'automne pour être présenté à une prochaine assemblée générale extraordinaire au plus tard au printemps 2006.

Cela fait maintenant trois ans que nous proposons un montant de subvention à la ville pour les différents clubs lyonnais à partir de critères mis en place par les présidents de collèges en 2002. Ces critères nous ont permis, dans le cadre de l'augmentation de l'enveloppe globale dédiée aux clubs formateurs par la Ville, d'augmenter les subventions de manière diversifiée en prenant en compte des critères objectifs. Ils nous ont permis d'intégrer dans cette enveloppe une aide pour les clubs d'arts martiaux et de sports de combat. Après trois années de fonctionnement, il est sans doute nécessaire de faire le point et d'apporter les améliorations nécessaires. Les présidents de collèges feront des propositions pour les subventions 2005 – 2006 (c'est-à-dire avant fin octobre 2005).

Je proposerai au bureau, aux présidents d'office d'arrondissement et aux présidents de collèges que s'engage également, au moment où démarrent les réalisations de 4 nouveaux gymnases et où se poursuit la mise en place de terrains en gazon synthétique à la place des terrains en stabilisé, une réflexion sur le développement des installations sportives pour les 10 ou 15 ans à venir : gymnases, salles spécialisées, piscines, stades, espaces pour le sport loisir... Définir ensemble nos priorités, ce doit être l'occasion d'un véritable échange et ce doit être l'occasion pour chaque président de collège de réunir les clubs de son collège, de mener la concertation avec eux.

2005 – 2006 verra également la poursuite de notre politique de communication : Fair Play, site internet, Lions du Sport. Nous mettrons également notre annuaire en septembre prochain à la disposition des lyonnais en le tirant à 50 000 exemplaires au lieu de 15 000. A l'occasion de sa parution début septembre, sera organisée une grande fête du sport lyonnais qui se déroulera en trois étapes sur un mois environ : réception des dirigeants des clubs en ouverture, distribution en centre ville de l'annuaire sur des podiums un samedi après-midi, puis, en clôture, soirée ouverte aux étudiants et aux adhérents des clubs. Cette fête des sports se veut très différente des fêtes des sports ou d'associations des arrondissements qui sont pilotées par les mairies d'arrondissement et les Offisa et qui répondent au désir de proximité.

Enfin, en 2005 – 2006, nous envisageons de mettre en place de nouveaux services aux clubs. Les places pour les matchs rencontrent un très grand succès, notre service infographie-reprographie a démarré très fort... Nous souhaitons poursuivre dans cette voie : location de minibus, téléphonie, hébergement, assurances, équipements... sont autant de piste à creuser... Notre but est de passer des accords avec des entreprises permettant de faire faire des économies aux clubs. Pour cela, vous recevrez dans les prochains jours un questionnaire que je vous demanderai de remplir le plus complètement possible et de nous renvoyer. Nous travaillons avec le bureau, les présidents de collèges et d'offices d'arrondissement sur ces dossiers.

Enfin, 2005 – 2006 sera l'année, en matière de politique sportive de l'intercommunalité. Nous poursuivrons les discussions sur ce dossier avec les OMS des villes du Grand Lyon commencées lors de notre colloque de l'automne dernier. Nous envisagerons comment l'OMS de Lyon peut y jouer un rôle moteur.

Je n'abandonne pas l'idée de travailler sur les piscines même si nous savons qu'il manque plusieurs bassins sur l'agglomération si on veut que le public et les clubs de compétition aient suffisamment de créneaux horaires. L'intercommunalité doit apporter des réponses et des améliorations. A la demande de plusieurs d'entre vous, et dans le même esprit que ce que nous avons fait sur la salle de boxe Paul Bert, nous devons également clarifier l'utilisation de la maison du Judo qui est un équipement municipal et qui doit être en priorité au service des clubs lyonnais.

Voilà, une fois de plus, le travail qui nous attend est important. L'équilibre financier retrouvé, indispensable à notre développement, permettra d'investir sur l'avenir.

L'OMS va bien, vous y avez tous votre place. Les présidents de collèges vont jouer pendant cette prochaine année un rôle essentiel. Ils solliciteront votre avis, répondez à leur appel car sans vous, la concertation que nous souhaitons restera lettre morte.